



Reims, le 1^{er} février 2021

Monsieur le Maire, Madame la Présidente,

Réunis en intersyndicale, les syndicats :

- CFDT Interco51,
- CGT de la Ville de Reims,
- CGT du Grand Reims,
- CGT du CCAS,
- CGT de la Caisse des écoles et
- UFCT-CGT du Grand Reims.

Déposent un préavis de grève de 24 heures le mardi 9 février 2021 sur la revendication suivante :

- Maintien des droits à congés

Ce préavis concerne les agents de la Ville de Reims, du Grand Reims, du CCAS et de la Caisse des écoles.

Les secrétaires généraux